

## **Compte-rendu de la réunion : "Résultats des expérimentations Regent TS 2003"**

*Objet : Présentation des premiers résultats obtenus suite aux expérimentations que le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales a demandé à la société BASF Agro de mettre en place dans le cadre du suivi post-homologation du Fipronil (Régent TS).*

*Étaient présents : Mmes et Mrs Pélessié, Bourgouin, Morzières (DRAF), Marie Pierre Chauzat, Cougoule (AFSSA), Thery, Sapene, Jouve, Gaye (Confédération Paysanne), Cauquil (UNAF), Mariette Lacourt (Chambre d'Agriculture 31), Annie et Gilbert Bernes (GDSA 31), Laurent Collet (DDA 31), Joël Schiro (SPMF), Fernandes et Mr le Directeur DSV 31, Tisseur (ACTA), Metayer (Chambre d'Agriculture 32), Virginie Britten, Nicole Russier, Luc Viala (ADAM), Alain Denhez, Isabelle Brouard (Lycée Agricole Auzeville), Laigneau (Conseil Régional).*

*La DGAL (Direction Générale de l'Alimentation, Ministère de l'Agriculture) était absente, non excusée.*

- 
1. Dès le mois de mai, une première expérimentation consistant à analyser un filtre « aspirateur d'air », au milieu d'un semis de tournesol en cours, a révélé la présence de résidus de Fipronil à dose significative.
  2. En Juin, une « expérimentation semoir » s'est faite sous hangar.

**Présentation sommaire du protocole :**

**Le filtre d'un aspirateur d'air, placé à la sortie d'un semoir pneumatique a été analysé. Le semoir, immobile, fonctionnait « à blanc », selon le système du « home traîner ». Deux variétés enrobées Régent TS ont été testées plusieurs fois chacune (« Mélody », enrobée selon le process de Syngenta seeds, et LG 5660, process Limagrain), au rythme de 45 000 graines/Ha. (Comme il s'agit d'un chiffre inférieur à la réalité de terrain, un essai supplémentaire, pour voir, a été réalisé à 105 000 graines/ha).**

**Le nettoyage complet du semoir à l'air comprimé entre chaque expérimentation ayant été fortement déconseillé par la COM/TOX, il n'a été fait qu'un dégrassage partiel entre chaque essai.**

**Résultats moyens (exprimés en µg.) :**

- ▶ 2 806 microgrammes par filtre pour Mélody ;
- ▶ 298 microgrammes par filtre pour l'autre variété.

**A noter : la variabilité entre lots est beaucoup plus importante pour « Mélody » que pour l'autre.**

**3. Etude plein champ sur semis de 10ha en variété « Mélody », 22 Juillet 2003.**

**Le 18 juillet les ruchettes d'expérimentation, préalablement conservées en zone de montagne pendant plusieurs semaines, ont été encagées. Elles ont été observées et contrôlées sous l'angle pathologie par l'AFSSA. La mortalité « naturelle » était de 200 abeilles/jour, sans symptômes de comportement anormaux.**

**Le semis s'est effectué le 22 juillet entre 10h et 17 heures. Compte tenu de l'absence de floraison alentour à ce moment là, des pots de fleurs (lavande et tibouchine, une espèce non mellifère d'Amérique du Sud utilisée comme piège à poussières car elle possède des feuilles assez larges et très velues), avaient été placées sous le vent (3 à 4m/seconde) en bordure du champ.**

**Les ruchettes témoins qui avaient été fermées et éloignées le temps du semis ont été remises dans les cages de 3mX3m immédiatement après. Les cages témoins avaient été démontées, et remontées une heure après le semis en même temps que les ruches étaient replacées**

**Dans trois cages ont été introduites les fleurs exposées aux poussières. Dans les trois autres, (témoins) ont été placées les fleurs conservées à l'abri dans un camion fermé hermétiquement et non exposées aux poussières.**

**Tandis que le comportement des témoins est resté le même, des symptômes anormaux :**

- ▶ soubresauts ;**
- ▶ incapacité à voler et/ou à se remettre sur les pattes ;**
- ▶ baisse quasi-totale d'activité sur les planches d'envol ;**

**sont apparus très rapidement sur les colonies exposées.**

**Résidus :**

**Sur les plantes, alors qu'il n'y avait pas de résidus avant le semis, on a retrouvé, sur les lavandes exposées, 160µg/kg de fipronil et 80 µg/kg pour le métabolite MB46136. (Rappel : 1µg/kg=1ppb soit 0,001gr/tonne).**

**Sur les abeilles, on a retrouvé des traces sur les témoins (peut être est ce dû à des micro poussières en suspension dans l'air à l'intérieur des cages, mais ce n'est qu'une hypothèse) et 75µg/kg de fipronil sur les exposées.**

A noter que, d'après les scientifiques de BASF, il y a en tout 4 métabolites, dont le MB46136, tous aussi toxiques que le fipronil.

---

Débat.

La discussion, très animée, s'est poursuivie très tard.

- ▶ A la question : pourquoi ne fait on pas une expérimentation « semoir sur home trainer sous hangar » pour chacun des 4 process et chacune des molécules d'enrobage utilisés ? Il a été répondu que cela était prévu par la DGAL
- ▶ Un débat s'est instauré sur les concepts de « progression » et « régression ». L'administration, qui se place sous l'angle de l'évolution des connaissances en matière d'intoxications massives hors traitements foliaires considère que « l'on progresse ». Les apiculteurs, qui se placent sous l'angle de la prise en compte des intoxications insidieuses qui influent sur le comportement et l'augmentation dramatique des mortalités à long terme (principalement mais hélas pas seulement en sortie d'hivernage), considèrent que l'on régresse. Ils ajoutent qu'ils sont en désaccord total avec les conclusions de la DGAL qui considère que seul le « process Syngenta » est à remettre en cause. Ils précisent que, si 2 800µg/filtre sont suffisants pour exterminer quasi totalement les colonies exposées en un mois (ce qui s'est passé tant en 2002 qu'en 2003), 280µg/filtre, même s'ils n'occasionnent pas de mortalités massives, suffisent largement à expliquer les problèmes de comportement signalés pendant tout le reste de la saison.
- ▶ La DRAF, qui avait distribué en début de séance, le compte rendu de la réunion précédente du 27 mai dernier, a indiqué qu'il n'y aurait pas de compte rendu officiel pour celle-ci. Raison invoquée : la justice qui a procédé à plusieurs perquisitions tant à la DGAL qu'à la DRAF a également mis sous scellés le matériel d'expérimentation. En conséquence, tous les résultats sont couverts par le secret de l'instruction. Cette interprétation est fortement contestée par les apiculteurs. Ils font remarquer que ces expérimentations n'ont pas été ordonnées par la justice mais ont été mises en place, sur financement BASF, par la DGAL. En conséquence, ils considèrent que l'invocation du secret de l'instruction est une argutie irrecevable.
- ▶ L'ACTA, mise en cause à propos de l'expérimentation menée en région lyonnaise ce printemps, qui n'avait rien décelé d'anormal, précise que l'essai a été réalisé avec la variété « Prodisol », enrobée selon le « process Monsanto ». Elle ajoute que la société TESTAPI, a procédé plus tard à l'expérimentation suivante : des plantes (tibouchine) ont été exposées à un semis de « Mélody » et à un semis de « LG 5660 ». Des feuilles prélevées 1 heure et 24 heures après le semis ont été mises en contact avec des abeilles engagées dans les conditions d'un test normalisé de laboratoire. Il s'est avéré une mortalité significative à 1 heure et 24 heures pour « Mélody », qui confirme les résultats de l'expérimentation semis, et une mortalité comparable au témoin pour LG 5660.
- ▶ Les spécialistes des cultures oléagineuses font remarquer que l'utilisation du nom de la variété pour identifier le semis en cause peut entraîner la confusion. Ils précisent que la variété « Mélody », comme toutes les autres, est, au moins théoriquement, disponible « non enrobée ». Il faut donc bien, à chaque fois, identifier le semis par le

process d'enrobage en plus du nom de la variété.

- ▶ Selon des informations récentes, (Jean Marc Bonmatin, CNRS Orléans), des résidus de fipronil auraient été décelés dans du pollen de maïs.
- ▶ La CIR (Cellule Régionale Epidémiologique) a été saisie l'an dernier, d'étudier le problème, sous l'angle médical et sanitaire.
- ▶ L'AFSSA SOPHIA-ANTIPOLIS, qui n'étudie que l'abeille, n'a pas été chargée de contrôler la qualité du maïs d'ensilage et du lait des animaux nourris avec de l'alimentation produite à l'aide des semences enrobées (imidaclopride ou fipronil).

La séance est levée à 20 heures.

*Compte rendu rédigé pour le compte du SPMF par Joël Schiro, sur notes personnelles.*